



DEFENDONS NOS LIBERTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES : RETRAIT DE LA PROPOSITION DE LOI « SECURITE GLOBALE » !

L'Assemblée nationale vient d'adopter la proposition de loi relative à « la sécurité globale », dans le cadre d'une procédure accélérée. Celle-ci va être débattue prochainement au Sénat avant le vote solennel qui doit intervenir dans une huitaine de jours.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité, à la liberté de la presse, au droit de manifester et à des principes constitutionnels.

Il suscite une opposition très large dans la société : groupements démocratiques, syndicats de journalistes ou d'avocats, partis politiques, la défenseure des droits, la commission nationale consultative des droits de l'Homme et même le conseil des droits de l'Homme de l'ONU...

Des dizaines de milliers de personnes ont déjà manifesté contre ce projet dans tout le pays, ces derniers jours.

Pour nous membres de la coordination du Pays de Saint-Malo « *le monde d'après* »*, le texte qui entrera en discussion au Sénat a pour conséquence de faciliter la répression des militant.es, d'ouvrir de nouvelles possibilités de fichage des manifestant.e.s et de conférer l'impunité aux pratiques violentes des « forces de l'ordre », telles les passages, les gazages et les tabassages.

La liberté de la presse est également visée avec la création d'un nouveau délit qui va, de fait, rendre impossible la diffusion d'images des personnels de police ou de gendarmerie.

Par ailleurs, les entreprises de sécurité privée se verraient habilitées à exercer des missions de service public. Les polices municipales seraient dotées de prérogatives importantes qui relèvent pourtant des missions de l'État.

Ce qui s'est passé lundi soir à Paris lors de l'évacuation d'un camp de migrants éphémère devant des élus, des avocats, des associations indignés et impuissants : migrants frappés, journalistes molestés, est une nouvelle preuve de cette violence insupportable.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons le retrait de cette proposition de loi qui s'en prend aux libertés fondamentales, dont celle de manifester.

Nous appelons les salarié.e.s, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi et tou.te.s les personnes attachées aux principes démocratiques à participer à un

**rassemblement public, le samedi 28 novembre à 15h00, esplanade
Saint-Vincent à Saint-Malo.**

Ce rassemblement a fait l'objet d'une déclaration à la sous-préfecture. Il se déroulera dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur. Pour s'y rendre, les participant.es pourront demander le formulaire d'attestation de déplacement dérogatoire par l'adresse de la coordination construisonslapres@gmail.com ou en le téléchargeant par <http://site.ldh-france.org/saintmalo/ldh-a-st-malo/>

*Attac Pays malouin – Jersey, Femmes solidaires de la Côte d'Émeraude, FSU, Génération.s, La France Insoumise, LDH, NPA, Osons !, Solidaires 35Pays de Saint-Malo, UDB